

	<i>Processus Sécurité</i>	02/02/2021
	Protocole de sécurité	
Approbateur : L.BUCCI	PAU	Page 1 sur 4

Pour prévenir tous risques d'accident, il est important de respecter TOUTES les règles de sécurité figurant dans ce protocole.

Site MALHERBE	Entreprise extérieure
Raison sociale : RASCHETTI TRANSPORT Adresse : 5 rue des Brannes Téléphone : 05.59.12.60.60 Fax : 05.59.12.60.69 Responsable : Bernard GAUDIN Fonction : Responsable exploitation	Raison sociale : Adresse : Téléphone : Fax : Nom du transporteur :

Horaires d'ouverture pour les opérations de chargement et déchargement : **De 8h00 à 18h30**

CARACTERISTIQUES DE TRANSPORT

Nature de la marchandise

Matières dangereuses :
Matières périssables :
Produits pétroliers :
Autres (à préciser) :

Conditionnement

Palette :
Vrac :
Conteneur :
Autres (à préciser) :

Caractéristiques véhicule

Véhicules légers :
Véhicules lourds :
Véhicules isolés :
Véhicules articulés :
Véhicules volumineux :
Autres (à préciser) :

Aménagements utilisés

Plateau :
Carrossé :
Bâché :
Benne :
Citerne :
Autres (à préciser) :

TOUT CONDUCTEUR CONTREVENANT AUX CONSIGNES DU PRESENT PROTOCOLE DE SECURITE SE VERRA INTERDIRE L'ACCES À L'ENTREPÔT.

Nom : Prénom : Signature et cachet : Date :	Nom : Prénom : Signature et cachet : Date :
--	--

	<i>Processus Sécurité</i>	02/02/2021
	Protocole de sécurité	
Approbateur : L.BUCCI	PAU	Page 2 sur 4

CONSIGNES DE SECURITE A RESPECTER OPERATIONS DE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

Risques particulier liés à l'opération

Respecter les consignes de chargement / déchargement.

Consignes générales de sécurité



CHAUSSURES
DE SECURITE
OBLIGATOIRES









Accès



ACCES INTERDIT

- Accès interdit aux personnes étrangères à la société de transport.

Les personnes extérieures à l'entreprise, hors conducteurs, doivent se présenter à l'accueil et se faire accompagner pour accéder à l'entrepôt.

Circulation







- Suivre le sens de circulation indiqué.
- Circulez portes fermées, rideaux fermés.
- Priorité aux engins de manutention.
- Respectez les marquages au sol.
- Ne transporter personne sur le marchepied du véhicule.
- Interdiction de doubler d'autres véhicules.

Stationnement

- Interdiction de stationner sur les passages piétons.
- Interdiction de stationner devant les sorties de secours.
- Coupez le moteur une fois stationné.
- Serrez les freins.
- Interdiction de sauter du camion pour descendre.

Mise à quai

- La mise à quai se fait avec l'autorisation du Responsable de quai.
- Interdiction de guider un véhicule depuis l'arrière de celui-ci.
- Reculer lentement et allumer vos feux de détresse.
- Assurez-vous que l'arrière du véhicule est bien parallèle au quai.
- Enclencher les freins de parc.
- Callez le véhicule.
- Fermer votre véhicule à clé.
- Remettre les clés du véhicule aux personnels d'entrepôt avant le chargement et/ou déchargement. Elles vous seront restituées en fin d'opération.
- Interdiction de sauter des quais ou de votre véhicule.

	<i>Processus Sécurité</i>	02/02/2021
	Protocole de sécurité	
Approbateur : L.BUCCI	PAU	Page 3 sur 4

Bâchage / Débâchage

- Eviter tout mouvement brusque pour prévenir les accidents musculaires.

Chargement / Déchargement

- Manœuvre interdite pendant la préparation du véhicule.
- Contrôle du chargement → Rester à proximité de la porte de chargement.
- Rester derrière les rambardes de sécurité.
- Priorité aux engins de manutention.
- Interdiction de passer sous une charge.
- Interdiction de quitter le quai avant de s'assurer que les portes sont bien fermées.
- Utilisez les portes piétonnes pour accéder au quai.
- Interdiction d'entrer ou de sortir par une porte de chargement / déchargement.
- Interdiction de pénétrer dans la partie stockage de l'entrepôt.

Matériels et engins utilisés



- Interdiction d'utiliser les chariots élévateurs.
- Utilisation des transpalettes sous autorisation du Responsable de quai.

En cas d'accident / d'évacuation / d'incendie

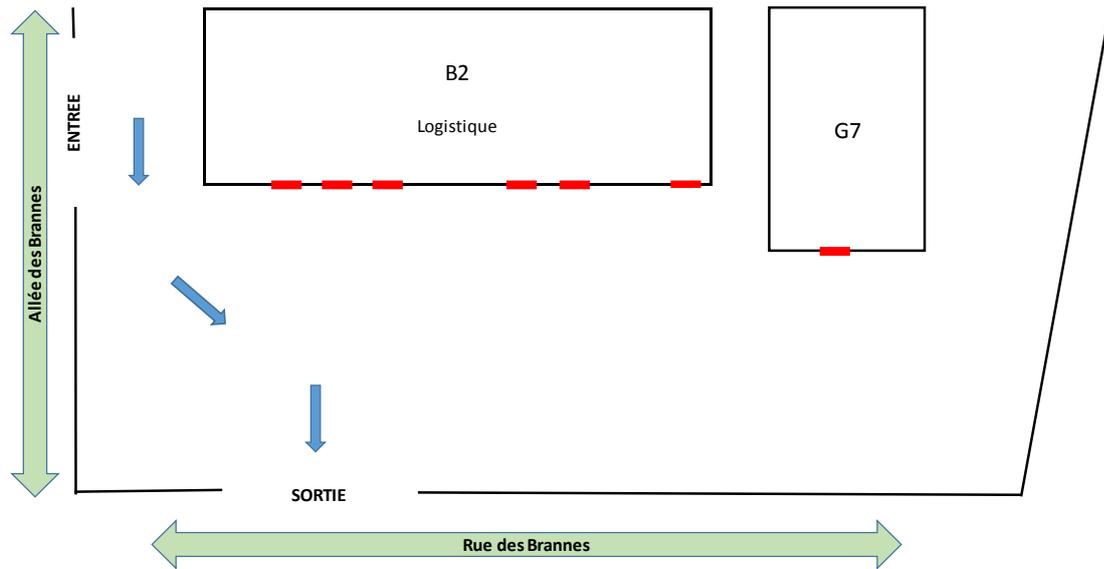
<u>Accident</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger la victime. - Prévenir le responsable du quai. - Appeler les urgences (cf les numéros d'urgences en bas de page). - Secourir.
<u>Evacuation</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Emprunter les issues de secours. - Se retrouver au point de rassemblement. (voir sur le plan en bas du document) <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">  </div>
<u>Incendie</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Dégagez votre véhicule du quai. - Utiliser les moyens d'extinction à disposition.

Matières dangereuses - ADR

- Posséder les équipements de sécurité obligatoire selon la marchandise transportée.
- S'assurer visuellement que les colis ne soient pas endommagés lors du chargement/déchargement.
- Les véhicules doivent être munis d'extincteurs.
- En cas de déversement accidentel sur le site, prévenir immédiatement le personnel.

Numéros d'urgences	
Numéros interne	Numéros externes
Responsable Entrepôt : 05.59.12.60.67	Police : 17 Pompier : 18 SAMU : 15

	<i>Processus Sécurité</i>	02/02/2021
	Protocole de sécurité	
Approbateur : L.BUCCI	PAU	Page 4 sur 4



Légende		
	Rideau roulant	
		Mur/Muret
		
		Sens de circulation